

FESTIVAL CLASSIQUE

Humains et cosmos
en harmonie

Ambronay accueille la 39^e édition de son festival. L'élégante abbaye de cette commune du département français de l'Ain résonne dès vendredi de trésors musicaux baroques avérés et inédits, avec une rencontre fictive avec le grand Farinelli à travers la voix du contre-ténor roumain Valer Sabadus accompagné par le Concerto Köln. Le festival se décline principalement sur quatre week-ends, du 14 septembre au 7 octobre, et visite non seulement le site médiéval d'Ambronay mais aussi plusieurs lieux d'exception de la région, jusqu'à l'Auditorium de Lyon. Avec un riche programme, centré cette année autour du concept très renaissant et mis à mal au XXI^e siècle de l'harmonie entre l'Homme et le Cosmos. La manifestation propose moult visites guidées, conférences, ateliers de chants, animations gratuites et rencontres avec les musiciens. Parmi les concerts, on notera l'initiation à la tragédie lyrique à la française, ce dimanche à 17h, avec la soprano Véronique Gens et l'Ensemble «Les Surprises», dirigé par le très éclectique claviériste Louis-Noël Bestion de Camboulas (photo). Le week-end suivant accueille entre autre Bach et Haendel, par les Vox Luminis et Lionel Menier, tandis que le gambiste catalan Jordi Savall explore samedi 22 l'univers musical qui entourait Copernic avec la Capella Reial de Catalunya et l'ensemble Hespèrion XXI. MAP/CHRISTOPHE GRELIÉ festival.ambronay.org



AGORA

Ecole buissonnière
obligatoire

Russie ► Parmi les 4 millions de citoyens russes apatrides, des enfants sont privés de scolarité du fait de leur inexistence administrative.

PIERRE JACCARD*

En Russie, nombreux sont les enfants interdits d'école. A l'heure où les élèves de Suisse romande ont rejoint leurs classes, bien des petits Russes n'ont aucun accès à l'éducation. Ce sont les filles et les fils de citoyens russes sans-papiers dans leur propre patrie. Apatrides comme leurs parents, ces bambins n'existent pas pour l'administration du pays.

Il y a quatre ans, le Haut commissariat pour les réfugiés lançait une campagne mondiale de dix ans pour mettre fin à l'apatridie, abolir le vide juridique dévastateur qui rend impossible la vie de millions de personnes dans le monde. Un des buts affichés: permettre à tous les nouveau-nés de recevoir un acte de naissance. Aujourd'hui c'est le cas en Russie, même lorsque les parents sont démunis de toute identité.

Rappelons que plus de 4 millions de Russes souffrent de cette iniquité administrative due à l'absence de *propiska* dans leur passeport intérieur. La *propiska* est ce statut administratif que le citoyen russe acquiert lorsqu'il enregistre son lieu de résidence. Cette inscription est l'unique clé pour une existence administrative et les droits qu'elle procure. En outre, pour recevoir un enregistrement de résidence permanente, il faut soit être propriétaire, soit avoir la permission du propriétaire, un système propice à de multiples abus. En Russie, curieusement, les droits individuels ne sont pas attachés aux personnes, mais à leur résidence. Sans résidence, il n'y a pas de droit.

Une citoyenne russe démunie de ce statut administratif donne donc naissance à un enfant au futur incertain. Veronika, maman sans-papiers, en est le triste exemple. S'étant fait dérober ses papiers et sans argent pour soudoyer la police, elle a perdu son existence administrative il y a quelques années. Puis, se trouvant enceinte, elle n'a pu épouser le père de l'enfant ni accéder à un suivi de grossesse. Elle a dû accoucher aux urgences, où, à force de supplications, elle a pu obtenir un acte de naissance. Malgré tout, sa fille, âgée aujourd'hui de six ans, ne peut pas aller à l'école: «Sans propiska, ils ont toujours refusé de l'inscrire».

Cette absurdité contrevient à la loi russe du 10 juillet 1992, qui stipule que «l'accès à l'éducation est sans restriction aucune pour tous les enfants, sans tenir compte de la présence ou non de l'enregistrement ou d'autres facteurs ou circonstances (...)», elle contredit également les principes de la Convention onusienne des droits de l'enfant, adoptée par la Russie en 1989, qui stipule que les Etats-membres respectent et assurent la réalisation de tous les droits prévus par la Convention pour chaque enfant sans discrimination, que le droit à l'éducation est réalisé sur la base de possibilités égales pour tous les enfants, indépendamment des origines sociales, de la situation financière, ou de toute autre considération.

Des milliers de mères russes sans-papiers ne demandent que l'application de la loi, afin que leurs enfants puissent vivre comme leurs petits camarades, avoir une existence normale et des espérances comme tout un chacun. Aujourd'hui, au pays des sans-papiers, l'avenir de ces enfants-là est compromis.

* Suisse Solidaire Nochlechka, www.suisse-solidaire.org

AGORA

Politiser l'accouchement

Société ► Les moments entourant la naissance sont souvent mis sous contrôle et les femmes disqualifiées par le pouvoir médical. A partir de projets d'entraide communautaire menés à San Francisco, l'ouvrage *Donner naissance* rapporte le témoignage – parfois divergeant – de treize «accompagnantes à la naissance», pour permettre aux principales concernées de décider en connaissance de cause.

NAÏKÉ DESQUESNES*

Traduire et diffuser des textes anglophones inédits pour étayer la critique féministe, c'est le projet – réussi – de la collection «Sorcières» des éditions [françaises] Cambourakis. *Donner naissance*¹ se compose de récits de naissance américains, d'une liste de plantes médicinales et d'un très utile lexique politique. Car il s'agit bien de politiser la naissance, comme le postulaient déjà deux auteures françaises dans un ouvrage au titre éloquent: *L'accouchement est politique*². Ici, la réflexion se prolonge à partir d'un concept élaboré par des militantes noires américaines en 1994, lors de la Conférence internationale sur la population et le développement, au Caire: la «justice reproductive», le droit de jouir d'un accompagnement digne tout au long de sa vie, jusqu'aux conditions nécessaires pour élever des enfants. Une revendication qui prend soin de considérer les multiples dominations – de classe, de race et de genre – auxquelles sont confrontées les mères et les futures mères. A partir de projets d'entraide communautaire menés à San Francisco, *Donner naissance* rapporte le témoignage de treize «accompagnantes à la naissance». Elles sont doules³ ou sages-femmes, militantes, professionnelles ou bénévoles, travaillent à l'hôpital public ou l'ont déserté. Leurs récits se font le plus souvent écho, et parfois divergent. Lorsque l'une défend la naissance physiologique (par opposition à l'accouchement médicalisé), l'autre estime que «si une personne veut une péridurale, elle veut une péridurale!». Aux principales concernées de décider en connaissance de cause. Aux accompagnants de répondre à leurs attentes sans jugement. Pas facile lorsque les moments entourant la naissance sont souvent mis sous contrôle, et quand les femmes sont d'emblée disqualifiées par le pouvoir médical – jusqu'aux vio-

lences obstétricales⁴. Au sein de ce mouvement pour la «naissance juste», d'autres cherchent à aller plus loin encore, jusqu'à inclure la transidentité: pourquoi ne pas arrêter d'assigner un genre à la naissance des enfants?, propose une doula dans l'anthologie d'Alana Apfel.

Une autre, accompagnante de détenues durant leur grossesse, s'interroge sur les rapports de domination véhiculés par son travail de «prestataire blanche». Elle propose désormais à ces femmes des formations afin qu'elles puissent se prendre en main. «Chaque fois qu'une femme de couleur se sent habilitée, appréciée et entendue, cela ne peut que conduire à un plus grand agir révolutionnaire», dit-elle. Aux Etats-Unis, les femmes noires sont les plus vulnérables face au cancer du col de l'utérus, au VIH-sida, aux grossesses non désirées. A cela il faut ajouter les discriminations émanant des institutions, lorsque certains hôpitaux tentent d'imposer des méthodes contraceptives à des femmes à faibles revenus ou non blanches.

Une pratique également constatée en France, comme le rappelle Françoise Vergès dans son enquête sur les stérilisations forcées subies par des femmes des territoires d'outre-mer dans les années 1970, y compris quand le droit à l'avortement n'était pas encore accordé en métropole (il le fut en 1975)⁵. Jusqu'à aujourd'hui, être une femme noire implique d'autres violences que celles vécues par les femmes blanches. Il suffit pour s'en convaincre de regarder l'excellent documentaire d'Amandine Gay *Ouvrir la voix* (France, 2017), dans lequel témoignent vingt-quatre Belges et Françaises d'origine africaine.

* Paru dans *Le Monde diplomatique* du mois de septembre 2018.

¹ Alana Apfel (sous la dir. de), Préface de Silvia Federici, *Donner naissance*. Doulas, sages-femmes et justice reproductive, Cambourakis, coll. «Sorcières», Paris, 2017, 208 pages.

² Laëtitia Négrié et Béatrice Cascales, *L'accouchement est politique. Fécondité, femmes en travail et institutions*, L'Instant présent, coll. «Sciences humaines», Paris, 2016, 232 pages.

³ Femme qui apporte soutien et accompagnement moral et pratique à une femme enceinte ou un couple durant la grossesse, la naissance et la période néonatale. Son rôle n'est pas thérapeutique et elle n'a pas forcément de formation médicale (source: wikipedia).

⁴ Cf. le dossier «Bonnes femmes, mauvais genre», Z, n° 10, Marseille, 2016.

⁵ Françoise Vergès, *Le Ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*, Albin Michel, Paris, 2017, 230 pages.